

Avis n°22-91272

Référence de TED :

non disponible *en cours de publication programmée au 05/07/2022*
FR005/2022-043786

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <http://www.boamp.fr/avis/detail/22-91272/officiel>

Département(s) de publication : 54
Annonce No 22-91272

I.II.III.IV.VI.

AVIS DE CONCOURS

Directive 2014/24/UE

Section I : Pouvoir adjudicateur

I.1) NOM ET ADRESSES

Mairie de Blénod les Pont-A-Mousson, 220, Victor Claude, 54700, blénod les pam, F, Téléphone : (+33) 3 83 80 43 02, Courriel : chermal@blenod.fr, Code NUTS : FR

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <http://www.klekoon.com>

Adresse du profil acheteur : <http://www.klekoon.com>

I.2) PROCÉDURE CONJOINTE

I.3) COMMUNICATION

L'accès aux documents du marché est restreint. De plus amples informations peuvent être obtenues à l'adresse suivante : <http://www.klekoon.com>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :
le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées :

par voie électronique à l'adresse : <http://www.klekoon.com>

au(x) point(s) de contact susmentionné(s)

La communication électronique requiert l'utilisation d'outils et de dispositifs qui ne sont pas généralement disponibles. Un accès direct non restreint et complet à ces outils et dispositifs est possible gratuitement à l'adresse : <http://www.klekoon.com>

I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

Autorité régionale ou locale

I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Services généraux des administrations publiques

Section II : Objet

II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ

II.1.1) Intitulé : MISSION DE MAITRISE D'OUVRE POUR LA CRÉATION D'UN REGROUPEMENT SCOLAIRE A BLENOD LES PONT A MOUSSON

Numéro de référence :

II.1.2) Code CPV principal :

Descripteur principal : 71312000

Descripteur supplémentaire :

II.2) DESCRIPTION

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

Code CPV principal : 71312000

Descripteur supplémentaire :

Code CPV principal : 71240000

Descripteur supplémentaire :

Code CPV principal : 71242000

Descripteur supplémentaire :

Code CPV principal : 71247000

Descripteur supplémentaire :

II.2.4) Description des prestations : Il s'agit d'un marché de maîtrise d'ouvrage portant sur une opération de regroupement de deux écoles maternelles de Blénod-lès-Pont-à-Mousson sur un seul site (celui de l'actuelle école Louise Michel) et de conforter l'organisation des cycles élémentaires sur les sites des deux écoles existantes (Louis Aragon et Arthur Rimbaud). Il s'agit également de structurer l'offre périscolaire de la Commune sur le site principal de Louis Aragon et Louise Michel.

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : oui

Identification du projet : PO FEDER FSE 2021-2027

Section III : Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION

III.1.10) Critères de sélection des participants :

Au regard des documents à produire, visés à l'article 6.1 du présent Règlement de Concours, la sélection des candidats admis à concourir sera réalisée selon les critères suivants (sous réserve de la recevabilité de la candidature) :-Moyens et compétences du candidat ou de l'équipe candidate, organisation du travail des personnes affectées à l'opération-Qualité des références sélectionnées

III.2) CONDITIONS LIÉES AU MARCHÉ

III.2.1) Informations relatives à la profession :

La participation est réservée à une profession particulière : non
Indiquer profession :

Section IV : Procédure

IV.1) DESCRIPTION

IV.1.2) Type de concours

Restreint

Nombre de participants envisagé : 3

ou Nombre minimal :

/ Nombre maximal :

IV.1.7) Noms des participants déjà sélectionnés :

IV.1.9) Critères d'évaluation des projets :

- Sélection des candidats admis à concourir Au regard des documents à produire, visés à l'article 6.1 du présent Règlement de Concours, la sélection des candidats admis à concourir sera réalisée selon les critères suivants (sous réserve de la recevabilité de la candidature) :-Moyens et compétences du candidat ou de l'équipe candidate, organisation du travail des personnes affectées à l'opération-Qualité des références sélectionnées 6.4 - Déroulé de la procédure A l'issue de cette 1ère phase de sélection des candidatures, trois (3) candidats seront retenus + un (1) suppléant (en cas de désistement d'un des 3 candidats retenus) par le Maître d'Ouvrage, après avis motivé du jury mentionné à l'article 8 du présent règlement. Ainsi, à l'issue de la réunion du jury, le Maître d'Ouvrage fixe la liste des candidats admis à concourir et à remettre une esquisse. Il leur adressera une lettre de consultation. Le Maître d'Ouvrage entend attribuer un marché de services au lauréat ou à l'un des lauréats en application de l'article R. 2122-6 du Code de la Commande Publique.

IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.2.2) Date limite de réception des projets ou des demandes de participation

29 août 2022 - 12:00

IV.2.3) Date d'envoi des invitations à participer aux candidats sélectionnés :

Date :

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans le projet ou la demande de participation :

français

IV.3) RÉCOMPENSES ET JURY

IV.3.1) Information sur les primes

Une ou des prime(s) sera/seront attribuée(s)

Une prime sera attribuée : oui

Nombre et montant des primes à attribuer : 3 primes d'un montant unitaire de 25 000 Euros HT

IV.3.2) Détail des paiements à verser à tous les participants :

IV.3.3) Contrats faisant suite au concours

Le(s) lauréat(s) du concours sera/seront attributaire(s) des marchés de services faisant suite au concours : oui

IV.3.4) Décision du jury

La décision du jury est contraignante pour le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : non

IV.3.5) Noms des membres du jury sélectionnés :

Section VI : Renseignements complémentaires

VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NANCY, 5, place de la carrière CO 20038, 54036,
NANCY, F

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation :

VI.4.3) Introduction de recours :

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS

30 juin 2022